



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021 - 73

L'an deux mille vingt et un,
Le 17 décembre à 19 heures 00,

Date de convocation : 11 décembre 2021

Date d'affichage : 11 décembre 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.
Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Jean-Pierre FLOUR, Patrick GOMEL, Tatiana LECUYER, Julien DIEU, Philippe LELIEVRE

11/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Jean-Michel DÉGREMONT
- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Michel QUANDALLE
- Valérie DELATTRE donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Tatiana LECUYER
- Sylviane CORNET donne pouvoir à Jean-Pierre FLOUR
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Emilie LISSE donne pouvoir à Julien DIEU

8/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
M Philippe LELIEVRE est nommé secrétaire de séance.

MODIFICATION DE LA TARIFICATION CIMETIERE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que des caveau ont été acheté à la commune permettant ainsi de proposer aux administrés des emplacements avec caveaux.
Il propose aux membres du conseil municipal la tarification suivante :

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2021

Application agréée E.lespalte.com

99_AI-062-218209-080-20211217-2021_73-RE

CAVEAUX		
TARIF CONCESSION AVEC CAVEAU	DUREE	PRIX
Concession 2,42 m ² + CAVEAU 1 PLACE	30 ans	1 400 €
	50 ans	1 630 €
Concession 2,42 m ² + CAVEAU 2 PLACES	30 ans	1 621 €
	50 ans	1 851 €
TARIF CONCESSION SANS CAVEAU	DUREE	PRIX
Concession 2,42 m ²	30 ans	350 €
	50 ans	580 €
CAVURNES (maximum 4 urnes sous réserve de la taille des urnes)		
TARIF CONCESSION AVEC CAVURNE	DUREE	PRIX
Concession + CARVURNE SANS MONUMENT	30 ans	375 €
	50 ans	430 €
Concession + CARVURNE AVEC DALLE GRANIT	30 ans	600 €
	50 ans	655 €
TARIF CONCESSION SANS CAVURNE	DUREE	PRIX
Concession	30 ans	90 €
	50 ans	145 €
COLUMBARIUM		
Case de columbarium 2 urnes	DUREE	PRIX
	15 ans	350 €
	30 ans	600 €
	50 ans	1 000 €
Pose d'une plaque nominative par défunt		190 €
Soliflor		110 €
JARDIN DU SOUVENIR		
Dispersion de cendres avec dispositif nominatif obligatoire* * art. L 2223-2 du Code Général des Collectivités Territoriales	perpétuité	190 €

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, accepte la proposition et autorise M le Maire à signer tout document permettant la mise en place de la tarification à partir du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

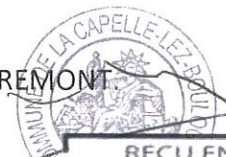
Fait et délibéré

A La Capelle-les-Boulogne,
Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT

certifié et rendu exécutoire le : 21/12/2021

Le Maire
Jean-Michel



REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2021

Application agréée f. legalite.com

99_HI-062-216209089-20211217-2021_73-HI